Parquet du Tribunal de Police de Bobigny CS 41101 35911 RENNES CEDEX 9

## **DECISION DE CLASSEMENT SANS SUITE**

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE DEHAN & SCHINAZI 174 RUE DE COURCELLES 75017 PARIS

Références à rappeler :

Référence : Rédacteur: GB

Maître,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s)

1 fois 000217 CHANGEMENT DE DIRECTION D'UN VEHICULE EFFECTUE SANS AVERTISSEMENT PREALABLE ART.R.412-10 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-10 AL.2,AL.3 C.ROUTE.

Infraction(s) relevée(s) à

en date du

par procès verbal n°

dressé par

ı, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s)

Après examen de votre requête et du procès-verbal, j'ai procédé au classement sans suite de cette contravention.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à BOBIGNY, le 01/09/2022

L'OFFICIER DUMINISTERE PUBLIC Le Commandant de Police

DEVEZE Oliv